



Commune de
Val Cenis
SAVOIE

VAL-CENIS, le 8 juin 2026

Communes déléguées

Bramans

04.79.05.10.71

Lanslebourg Mont-Cenis

04.79.05.91.62

Lanslevillard

04.79.05.93.78

Sollières-Sardières

04.79.20.50.90

Termignon

04.79.20.51.49

ATTESTATION

Je soussigné, Jacques ARNOUX, Maire de la Commune de VAL-CENIS

Certifie avoir procédé, le 8 juin 2026, à l'affichage de :

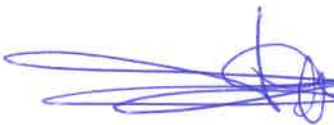
L'AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PARALLÉLISÉE concernant la demande d'autorisation environnementale pour l'extension de période de turbinage d'une centrale hydroélectrique existante sur le torrent du Burel

Dans les mairies déléguées de Val-Cenis Lanslevillard (Commune déléguée d'implantation de la microcentrale hydro-électrique) et Termignon (Mairie siège de la Commune de Val-Cenis) ainsi que sur le site de la microcentrale du Burel.

Pour faire valoir ce que de droit,

A Val-Cenis, le 8 juin 2026

Jacques ARNOUX,
Maire de Val-Cenis



Hôtel de Ville

27 Bis Rue de La Parrachée – Termignon – 73500 VAL-CENIS
Tél. 04 79 20 51 49 – accueil@mairie-valcenis.fr - www.commune-valcenis.fr